SÉANCE RÉGULIÈRE
(12 août 2019)

Une séance régulière du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins est tenue le 12 août 2019 à 19 h 30 au lieu habituel des séances, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Pierre Quirion
Siège #3 - Daniel Fortin
Siège #4 - Marc-Ange Doyon
Siège #5 - Stéphane Auclair

Est/sont absents à cette séance :

Siège #2 - Lise Rancourt
Siège #6 - Marcel Busque

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de madame la mairesse, Lyne Bourque. Dominique Lamarre, directrice générale et Hugues Poulin, inspecteur municipal sont aussi présents.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte.

193-08-2019 **2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant ouvert le point Questions diverses.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

194-08-2019 **3.1 - Séance régulière du 8 juillet 2019**

Copie du procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 8 juillet dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Pierre Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance régulière du 8 juillet 2019 soit adopté.

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

195-08-2019 **4.1 - Acceptation des comptes**

Il est proposé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la liste des déboursés soumise relative à juillet 2019 totalisant 267 096,86 $ (Folio 350188) et 38 765,21 $ pour les salaires nets soit acceptée et que lesdits comptes soient payés.

Le paiement de ces comptes sera effectué par les chèques # 12001 à # 12059 inclusivement, par prélèvement bancaire ainsi que par dépôt direct pour les salaires nets. La secrétaire-trésorière certifie que des crédits sont disponibles pour l'ensemble de ces dépenses.

4.2 - Permis de juillet 2019

La directrice générale fait la lecture de la liste des permis de constructions et rénovations, certificats d'autorisations ainsi que les installations septiques émis lors du mois de juillet 2019 et remis précédemment aux membres du conseil qui reconnaissent en avoir pris connaissance.

4.3 - Suivi mensuel du budget

La secrétaire-trésorière présente le suivi du budget au 31 juillet 2019, lequel a été remis précédemment aux membres du conseil qui reconnaissent en avoir pris connaissance.

5 - CORRESPONDANCE

5.1 - Bordereau des correspondances

Dépôt de la liste des correspondances pour le mois de juillet 2019.

196-08-2019

5.1.1 - Demande d'adhésion à la chambre de commerce de Saint-Georges

Il est proposé par Pierre Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-des-Pins ne deviendra pas membre de la Chambre de commerce de Saint-Georges pour l'année 2019-2020.

6 - LÉGISLATION

197-08-2019

6.1 - Autorisation pour le retrait du constat d'infraction no. 192912005

ATTENDU la délivrance du constat d'infraction no. 192912005 le 22 juillet 2019;
ATTENDU que le constat d'infraction no. 192912005 n'a pas été libellé au bon nom;
ATTENDU qu'il convient dans les circonstances de procéder au retrait de ce constat;

Il est proposé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le retrait du constat d'infraction no. 192912005.

7 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente d'assemblée ouvre la période de questions à 19 h 35. Après quelques interventions, la période de questions est fermée à 19 h 50.

8 - TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

198-08-2019

8.1 - Mandat pour la réalisation de plans et devis pour la construction d'une piste cyclable le long de la 30e Rue

ATTENDU qu'une soumission a été reçue d'Équip Solutions afin de réaliser des plans et devis pour la construction d'une piste cyclable le long de la 30e Rue, lesquels plans devant servir pour l'obtention d'une permission de voirie du ministère des Transports, au montant forfaitaire de 10 500 $, avant les taxes;
ATTENDU que ces plans ne pourront pas servir à des fins de soumission;
ATTENDU que les coûts sont plus importants que ceux estimés;

Il est proposé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas accepter la soumission reçue d'Équip Solutions.

199-08-2019

8.2 - Octroi du contrat pour la réfection de l'entrée du centre communautaire

ATTENDU la résolution no. 220-08-2018 décrétant la réalisation de travaux pour la réfection de la structure de chaussée de l'entrée du centre communautaire;
ATTENDU que les travaux n'ont pu être réalisés en 2018 puisque les travaux de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (CSBE) sur le site n'était pas

terminés;
ATTENDU que le chantier de la CSBE pour l'agrandissement de l'école est terminée;
ATTENDU que des soumissions ont été reçues pour la réalisation des travaux de réfection demandés;

Il est proposé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le contrat soit octroyé à Excavation Notre-Dame inc. pour une somme totale de 10 488,61 $, incluant les taxes;
QUE cette somme soit payée avec le surplus accumulé général de la Municipalité.

200-08-2019

8.3 - Mandat pour la réalisation des plans et devis pour la réfection de la 1re Avenue, de la 30e Rue à la route du Président-Kennedy

ATTENDU l'estimation des honoraires professionnels datée du 7 février 2019 au montant de 59 679,02 $, avant taxes, reçue du service de génie de la MRC de Beauce-Sartigan pour la conception des plans et devis et l'estimation des coûts des travaux pour la réfection de la 1re Avenue, de la 30e Rue à la route du Président-Kennedy;
ATTENDU que les travaux seront facturés selon les heures réellement affectées au projet;
ATTENDU que l'estimation des coûts des travaux ainsi que les plans et devis sont nécessaires afin de déposer une demande de subvention au Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU);
ATTENDU que les frais d'honoraires professionnels de conception sont admissibles à ce programme, si engagés après le 25 juin 2019;
ATTENDU que ce programme finance 80 % des coûts des travaux admissibles;
ATTENDU que si la Municipalité n'obtient pas la subvention, ces frais seront payés par le surplus accumulé;

Il est proposé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le service de génie de la MRC de Beauce-Sartigan afin de procéder à la conception des plans et devis et l'estimation des coûts des travaux pour la réfection de la 1re Avenue, de la 30e Rue à la route du Président-Kennedy.

201-08-2019

8.4 - Mandat pour la réalisation des plans et devis pour la réfection de la 34e Rue, de la route du Président-Kennedy à la route Bernard

ATTENDU l'estimation des honoraires professionnels datée du 5 février 2019 au montant de 59 679,02 $, avant taxes, reçue du service de génie de la MRC de Beauce-Sartigan pour la conception des plans et devis et l'estimation des coûts des travaux pour la réfection de la 34e Rue, de la route du Président-Kennedy à la route Bernard;
ATTENDU que les travaux seront facturés selon les heures réellement affectées au projet;
ATTENDU que l'estimation des coûts des travaux ainsi que les plans et devis sont nécessaires afin de déposer une demande de subvention au Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU);
ATTENDU que les frais d'honoraires professionnels de conception sont admissibles à ce programme, si engagés après le 25 juin 2019;
ATTENDU que ce programme finance 80 % des coûts des travaux admissibles;
ATTENDU que si la Municipalité n'obtient pas la subvention, ces frais seront payés par le surplus accumulé;

Il est proposé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le service de génie de la MRC de Beauce-Sartigan afin de procéder à la conception des plans et devis et l'estimation des coûts des travaux pour la réfection de la 34e Rue, de la route du Président-Kennedy à la route Bernard.

202-08-2019

8.5 - Octroi d'un contrat pour le scellement de fissures par injection

ATTENDU que des travaux de scellement de fissures par injection sont nécessaires afin de prolonger la durée de vie du pavage réalisé dans les dernières années;
ATTENDU que des demandes de prix ont été faites par l'inspecteur municipal

pour une longueur totale de 2 800 mètres linéaires située dans la 20e Rue et la 35e Rue;

Il est proposé par Marc-Ange Doyon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat de scellement de fissures pour une longueur approximative de 2 800 m.l. à Asphalte Nicolas Lachance au coût de 7 000 $, taxes en sus.

203-08-2019

8.6 - Octroi d'un contrat pour des travaux de pavage

ATTENDU que des travaux de réfection de pavage doivent être réalisés à cinq endroits afin de remettre une couche d'asphalte là où des entrées d'eau et des tranchées ont été réalisées pour une superficie totale d'environ 342,5 m²;
ATTENDU que des couches d'usures doivent être réalisées à différents endroits dans la 26e Rue, 25e Rue et 2e Avenue pour une superficie totale d'environ 500 m²;
ATTENDU que des demandes de prix ont été faites par l'inspecteur municipal et que le montant net total de la dépense est inférieure à 25 000 $, ce qui permet de conclure un contrat de gré à gré;

Il est proposé par Pierre Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'octroyer un contrat de gré à gré à Construction Abénakis inc. pour la réfection du pavage au coût net total inférieur à 25 000 $;
QUE le montant pour cette dépense soit pris dans le surplus accumulé pour la partie dépassant 9 500 $.

204-08-2019

8.7 - Octroi d'un contrat pour du lignage de rue (36e Rue, 37e Rue)

ATTENDU qu'une soumission a été reçue afin de réaliser le marquage de 376 mètres linéaires de ligne axiale jaune dans la 36e et 37e Rue ainsi que pour le marquage de 5 lignes d'arrêt;
ATTENDU que les élus ne désirent pas poursuivre le marquage axiale des lignes axiales des rues de quartier;
ATTENDU que les élus trouvent intéressant de procéder au marquage des puisards de notre réseau d'égout pluvial;

Il est proposé par Marc-Ange Doyon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater l'inspecteur municipal afin qu'il demande une nouvelle soumission pour des travaux de marquage de 5 lignes d'arrêt et des puisards de la Municipalité.

205-08-2019

8.8 - Travaux d'aménagement à la halte routière

ATTENDU qu'une partie de la halte routière, dont une section en gravier près de la rivière Gilbert, se trouve en zone inondable de récurrence 0 - 20 ans;
ATTENDU que cela occasionne des travaux correctifs récurrents;
ATTENDU qu'afin de régler cette situation, lors d'une prochaine crue, le gravier de ce secteur sera remplacé par du gazon et l'accès en véhicule y sera interdit;
ATTENDU que l'inspecteur municipal évalue les coûts des travaux à 3 550 $;

Il est proposé par Marc-Ange Doyon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de réaliser ces travaux en 2020.

9 - QUESTIONS DIVERSES

206-08-2019

9.1 - Parc 36e Rue - achat d'une balançoire pour adulte

ATTENDU que l'achat d'une balançoire pour adulte est prévu afin de compléter le mobilier urbain du parc de la 36e Rue;
ATTENDU la soumission reçue de Les Entreprises J.L. Gilbert inc. pour l'achat d'une balançoire # 27 teinte, assemblée et livrée au coût de 459 $, avant les taxes applicables;
Il est proposé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'une balançoire de Les Entreprises J.L. Gilbert inc. au coût total de 459 $, avant les taxes applicables, payable par le fonds Parcs et terrains de jeux (# 55-162-00-000).

207-08-2019

9.2 - Achat d'un panneau du logo de la Municipalité pour la salle du conseil

ATTENDU le nouveau logo de la Municipalité;
ATTENDU qu'il y a lieu d'identifier la salle du conseil avec ce nouveau logo;
ATTENDU la soumission reçue pour un panneau en alupanel de 66 po x 32 po avec impression couleur;

Il est proposé par Pierre Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de ce nouveau panneau auprès de Impression GP au coût de 207 $, avant les taxes applicables.

208-08-2019

9.3 - Arbre-Évolution - Achat de végétaux

ATTENDU que suite aux travaux de réfection d'un regard situé près de l'ancienne station de pompage de la rivière Gilbert, effectués en 2018, les berges de celle-ci doivent être revégétalisées;
ATTENDU qu'une autre section de la rive de la rivière Gilbert doit également être revégétalisée;
ATTENDU que la plantation se fera avec 120 arbustes PFD d'espèces indigènes et la mise en place de biodisques;
ATTENDU qu'une soumission d'Arbre-Évolution a été reçue;

Il est proposé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de 120 arbustes PFD et de 120 biodisques avec agrafes auprès d'Arbre-Évolution au coût de 695 $, avant les taxes applicables et incluant des frais de livraison de 125 $.

209-08-2019

9.4 - Inscription au colloque de zone Beauce-Côte-Sud de l'ADMQ

ATTENDU que le colloque annuel de la zone 10 (Beauce - Côte-du-Sud) de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) a lieu les 11 et 12 septembre prochain à Lévis;
ATTENDU que des ateliers de formation sont offerts aux directeurs généraux pendant ces deux journées;
ATTENDU que cette activité est également une excellente occasion de réseautage pour notre direction générale;

Il est proposé par Marc-Ange Doyon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la directrice générale, Mme Dominique Lamarre, soit autorisée à participer à cette activité;
QUE les dépenses pour l'inscription, au coût de 115 $, et les frais afférents soient défrayées par la Municipalité.

210-08-2019

9.5 - Camp de jour - option dek hockey (remboursement)

ATTENDU que le service offert par TPH hockey pour l'animation de l'option dek hockey du camp de jour n'a pas été satisfaisant puisque la majorité des plages horaires prévues pour cette activité n'a pas été respectée, soit que l'animation a été annulée ou remise;
ATTENDU que les parents ayant inscrit un enfant à l'option dek hockey ont payé des frais d'inscription de 25 $;
ATTENDU que les enfants n'ont pas reçu le service pour lequel son parent l'avait inscrit;
ATTENDU que la Municipalité a reçu beaucoup de plaintes des parents en ce sens;
ATTENDU que la Municipalité considère qu'elle n'a pas reçu le service de TPH hockey pour lequel une entente avait été prise;

Il est proposé par Marc-Ange Doyon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les parents ayant inscrit un enfant à l'option de dek hockey du camp de jour au coût de 25 $ soient remboursés intégralement;

QUE la Municipalité ne défrayera aucun montant à TPH hockey puisque le service demandé n'a pas été obtenu.

211-08-2019

9.6 - Plantation de pins - demande au ministère des Transports

ATTENDU que la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins aimerait se distinguer d'avantage par la présence de pins sur son territoire;
ATTENDU que la 30e Rue pourrait bénéficier de la plantation de pins, du côté sud entre la route 173 et la 1re Avenue et des deux côtés dans sa portion à l'ouest du pont;
ATTENDU que la 30e Rue appartient au ministère des Transports;

Il est proposé par Marc-Ange Doyon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au ministère des Transports s'ils peuvent inclure dans leur prochaine programmation de travaux la plantation de pins le long de la 30e Rue.

212-08-2019

10 - CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il est proposé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée.

Fermeture à 20 h 20.

Lyne Bourque	Dominique Lamarre
Mairesse	Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Lyne Bourque, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Lyne Bourque
Mairesse